



BONNE ARREE 2013

03 88 91 20 87 Téléphone: 03 88 91 20 87

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire:

Le mot du Maire	p.3			
Les travaux de vos élus	p.4			
- le PLU	p.6			
Les chantiers :	•			
- travaux de voirie	p.7			
 nouvelles de nos poubelles 	p.8			
Les échos de la vie municipale:	-			
- brocante de l'ASCB	p.10			
- baptême citoyen et 11/11	p.11			
- 125 danseurs à la salle Jeanne d'Arc	p.12			
 les cochonailles et expo fruits 	p.13			
- la Gungelstub	p.14			
 foire aux vins et BBC 	p.15			
- ASC Brotsch	p.17			
- Gymform	p.19			
- le badminton à Thal	p.20			
 les Sapeurs Pompiers 	p.21			
- le don du sang	p.23			
 la bibliothèque « voyage » 	p.24			
 décoration de Noël 	p.25			
Les pages écolos :				
- la balsamine	p.26			
 les trésors de la Birstenmatt 	p.27			
- les bons gestes	p.29			
Les nouvelles de nos écoles:				
 le mot des maternelles 	p.30			
 nouvelles du CP 	p.31			
Etat Civil:				
 nos joies et nos peines 	p.32			
 nos grands anniversaires 	p.33			
Infos pratiques et diverses :				
- infos en vrac	p.35			
 calendrier des manifestations 	p.38			
- Noël à Thal	p.39			

en feuille jointe le calendrier des levées des poubelles



Dépôt légal Décembre 2012

Directeur de publication Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal pour :

la rédaction d'articles, les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.











Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,



2012 aura été marquée par l'élection présidentielle avec un changement de Président et une nouvelle majorité présidentielle à l'Assemblée Nationale.

Quelle que soit la

majorité au pouvoir, les difficultés au quotidien demeurent pour un nombre croissant de nos concitoyens. Ces difficultés sont essentiellement dues à la montée du chômage, chômage qui entraîne une perte du pouvoir d'achat et un appauvrissement de beaucoup de familles. Vous y rajoutez le renchérissement de l'énergie, des denrées alimentaires de première nécessité et vous mesurez la détresse qui touche bon nombre de français. Le gouvernement trouvera t-il les bonnes recettes pour redresser la situation? La réalité du terrain nous démontre que la tâche est titanesque.

Au plan communal, le Conseil Municipal travaille pour votre bien être et le mieux vivre ensemble à travers la recherche de nouvelles animations, une utilisation optimale de nos locaux communaux, mais aussi aux différents aménagements et travaux divers.

Le deuxième semestre a vu la réfection complète de la route entre St Gall et Haegen, la rue du Schwabenhof et nous espérons avoir résolu l'écoulement des eaux de pluie du Steinweg en les collectant en amont et en les canalisant.

Le 18 septembre a vu la présentation du PLU au public dans ses grandes lignes. Par votre présence nombreuse, vous avez témoigné l'intérêt que vous portez à ce dossier. Le nouveau Mille Club atteint son rythme de croisière et les riverains ont pu constater le week-end du 11 novembre une affluence record avec 1200 personnes sur 3 jours. La cochonnaille du 18 novembre a également connu un succès avec 277 personnes inscrites, la foire aux vins a attiré du monde (plus de 500 personnes) et le repas gastronomique affichait complet avec 80 repas servis. Les viticulteurs étaient satisfaits de l'accueil et de l'organisation. Ils ont pris date pour la deuxième édition (30 Novembre et 1er Décembre 2013). Ces manifestations et l'affluence qu'elles entraînent, posent le problème du stationnement, problème récurent depuis de

nombreuses années. C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a décidé, d'engager une procédure d'expropriation concernant le terrain situé derrière la salle Jeanne d'Arc. Procédure engagée suite au refus du propriétaire de vendre, malgré une proposition financière largement supérieure à l'évaluation des Domaines. Ce terrain d'environ 60 ares accueillera une centaine de places de parking, une aire de jeux pour les enfants et un terrain de pétanque. La procédure prend en moyenne 2 ans, mais le propriétaire peut, à tout moment, accepter la proposition initiale. 2013 verra aussi la recherche de documents, de photos, destinés à l'aménagement de la vieille forge. Je remercie par avance l'Association Mémoire et Patrimoine de Thal pour sa contribution à la mise en place de ce qui devrait constituer notre lieu de mémoire du village.

Nous continuerons également à nous préoccuper de l'entretien de nos routes communales, mais aussi de la sécurité par la mise en place d'une zone 30 au centre du village et des chicanes aux entrées. La fin des travaux de l'EHPAD Home St Joseph permettra aussi l'aménagement des trottoirs et l'élargissement de la voirie, travaux inscrits au contrat de territoire, mais dont les modalités de financement sont encore à discuter, compte tenu que nous sommes sur une route départementale.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas et je tiens ici à remercier l'ensemble de conseillers municipaux qui par leurs réflexions, leurs propositions, nous permettent d'avancer. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout, mais la recherche du consensus prime. Et comme je le fais à chaque Thal-Info, je remercie les personnes qui donnent bénévolement de leur temps pour que vive notre commune. Elles se reconnaîtront. Merci aussi à toutes les petites mains qui ont œuvré pour la réussite de la première foire autour du vin et de la gastronomie. Sans leur engagement, point de réussite.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous invite aux traditionnels vœux du Maire prévus le dimanche 6 janvier 2013 à 16h00.

Jean-Claude DISTEL

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 11 juin au 10 décembre 2012

Aménagement de la route entre St Gall et Haegen, de la rue Schwabenhof et l'assainissement pluvial du chemin du Steinweg pour un montant total de 179 135 €TTC;

Personnel communal : participation pour le risque santé complémentaire et risque prévoyance ;

Permissionnaire de la chasse de M. BINZ : agrément de M. Charles REIMANN en remplacement de M. Philippe NUNES ;

Reconduction de l'opération « sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale » ;

Octroi d'une subvention pour un voyage scolaire ;

Acquisition de parcelles cadastrées Section 1 n° 303/122 et 304/122 jouxtant la Forge pour l'euro symbolique ;

Octroi d'une subvention de 1120 € à l'Association MEMOIRE ET PATRIMOINE DE THAL « Unser Dàhl àm Mosselbach » ;

Participation aux frais de cérémonie de reconnaissance de la « Communauté des Paroisses des Eaux Vives » pour un montant de 133,73 €;

Fixation de la redevance 2012 due par France Télécom au titre de l'occupation du domaine public à 636 €;

Constatation de l'irrégularité de la procédure de transfert de la voirie privée du lotisssement Geroldseck dans le domaine public communal et décision de rectification du classement de la voirie communale :

Fixation du taux de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 7,5 %;

Fixation du coût d'intervention pour des travaux d'entretien, effectués à titre exceptionnel par la commune, sur demande du bénéficiaire ou en cas de non-respect par un tiers de l'obligation d'effectuer lesdits travaux :

- Travaux avec petit outillage : 50 €TTC l'heure
- Travaux avec tracteur et outils attelés : 70 €TTC l'heure ;

Mise en œuvre d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique en vue de la réalisation d'un parking et d'une aire de jeux derrière la Salle Jeanne d'Arc;

Instauration d'une taxe d'aménagement majorée au taux de 13% dans le secteur cadastré Section 1 – parcelles 182 – 184 et 186 en raison de travaux d'extension de réseaux ;

Fixation des tarifs pour des concessions de cimetière trentenaires applicables au 1^{er} janvier 2013 :

Tombe simple : 100 €
 Tombe double : 200 €
 Caveau : 400 €;

Travaux forestiers 2013 : approbation de l'état de prévision des coupes et des devis :

- travaux d'exploitation de la parcelle 5 et parcelles diverses pour un montant TTC de 20.824,34 €
- travaux patrimoniaux (sylvicoles) de la parcelle 5 pour un montant TTC de 3.809,20 €;

Protection sociale complémentaire santé et prévoyance des agents : attribution d'une participation financière ;

Déclassement d'un chemin rural du lieu-dit « Unterprotzhebel », ayant son accès depuis la rue des Pêcheurs. Ce chemin n'est plus affecté à l'usage direct du fait de son enclavement entre les parcelles cadastrées Section $1 - n^{\circ}$ 174, 119, 118 et 173 appartenant à un même propriétaire. Son déclassement ne porte pas préjudice à la continuité du service public.

Le prix pour l'aliénation de ce chemin a été fixé à 3.000 €1'are soit 2.190 €pour la surface de 0,73 are ;

Fermeture de la décharge n°67D717 – lieu-dit « Fohren » : l'ancienne décharge de Thal-Marmoutier peut accueillir les dépôts de gravats et de matières inertes issus des chantiers des particuliers de la commune. Ces dépôts sont soumis à autorisation individuelle délivrée par la mairie. A terme, ce terrain sera revégétalisé ;

Fermage : renouvellement des baux : la parcelle cadastrée section 1 – parcelle 93 – lieu-dit Meierei contenance 16,63 ares sera louée à M. KUHM Georges pour une durée de 9 ans.

La commune se réserve le droit de résilier le contrat en cas de nécessité pour utilité publique, notamment en cas d'extension du cimetière communal ;

Demande de souscription pour un Monument à la mémoire des soldats du Bas-Rhin « Morts pour la France » en Afrique du Nord entre 1952 et 1964 : le Conseil municipal décide l'octroi d'une participation financière de 150 €

Et pour rire....Voici un bonhomme de neige politiquement correct : bien campé au centre...il peut basculer un coup à gauche ou un coup à droite !!!



Réunion publique PLU



C'est une centaine de personnes qui s'est déplacée, le 18 septembre, pour répondre à l'invitation de la municipalité. Certes, le sujet, en l'occurrence la présentation du PLU, concernait bon nombre de citoyens de Thal et méritait que l'on s'y intéresse et ceci pour de nombreuses raisons.

Le maire ouvre la réunion, assisté de Michèle BECK représentant la Direction Départementale du Territoire et Thibaut DE BONN du cabinet Topos. Cette réunion d'information, d'une durée de plus de deux heures, fut suivie avec beaucoup d'attention de la part des participants, l'exposé ayant été d'une très grande clarté. En effet, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'inscrit dans la durée et fixe les orientations politiques pour les vingt prochaines années.

Ce soir il s'agissait d'une phase de concertation, il n'était pas question d'aborder les intérêts particuliers, ceux-ci devront être exposés lors de l'enquête publique.

Dans un premier temps c'était une présentation générale du PLU suivie de la projection des documents spécifiques (plan, zonage, réglementation...). La soirée se termina par les questions. Pourquoi un PLU, alors que la Commune disposait d'une carte communale??? Voici quelques éléments de réponse : les règles sont plus précises, un découpage plus fin des zones, plus de précisions pour les zones urbanisées.

Pour les zones agricoles et naturelles la concertation avec les habitants est de mise mais l'intérêt général est privilégié. Il s'agit également de trouver un équilibre dans l'occupation de l'espace par les constructions et la préservation de l'environnement. Par contre, le PLU doit tenir compte des règles qui lui sont supérieures (SCOTT et code de l'urbanisme) chaque zone a son règlement particulier : Les zones U et AU son destinées à des extensions futures, alors que les zones N sont des zones à vocation naturelle. Derrière les zones urbanisées apparaît une zone UJ qui s'étend sur 20 mètres à l'arrière de la zone constructible. Cette zone est destinée à accueillir jardin et différentes annexes (abri de jardin, piscine...).

Le PADD est le projet politique et sert de document de référence pour faire évoluer le PLU.

Le règlement se compose de 16 articles et d'éléments complémentaires.

Et maintenant?

Pour que le PLU soit finalisé; le Conseil Municipal prendra l'arrêté nécessaire pour clore le document qui sera alors soumis à enquête publique d'une durée d'un mois. Suivra l'approbation du PLU par les instances concernées. Il faudra alors prévoir un délai de huit mois pour que ce document entre en application.

Travaux de voirie





Annoncés en juin, d'importants travaux de réfection de voirie et d'amélioration de l'assainissement ont été réalisés au cours de cet été. Le plus gros des chantiers a évidemment été la route entre St Gall et Haegen (longueur 2 Km) et de la rue du Schwabenhof. Pour la réfection du tablier, nous avons opté à nouveau pour le même procédé que pour le Rebrain (voir Thal infos 31 page 7). Pour ceux qui ont eu loisir de se promener pendant les travaux, on pouvait se demander si l'entreprise n'était pas entrain d'aménager un jardin après le passage

de la fraise et de la niveleuse (photo de la couverture). Montant HT: 105 856 HT

Le fait d'inclure dans ces travaux la réfection du Schwabenhof (28 171 HT) et le Steinweg (15 750 HT) a permis d'obtenir des prix intéressants lors des

appels d'offre.

Au niveau du chemin du Steinweg, il fallait résoudre le problème de l'érosion du sol, lors de forte pluie. Le ravinement du chemin bouchait les caniveaux et nous ramenait boue et pierres sur la route et créait un danger non négligeable pour la circulation routière au niveau du restaurant de St Gall. Au cours des fortes pluies de ces derniers temps, la voirie est restée nette, le système semble donc fonctionner...espérons que cela s'inscrive dans la durée. Lors du terrassement, sous une trentaine de centimètres de remblai, un beau chemin empierré a été mis à jour, il était presque dommage de le détruire...Sur une longueur de cinq mètres l'entreprise a été confrontée à la roche d'origine et a été dans l'obligation de mettre en oeuvre le brise roche pendant une demijournée.



Le montant total de ces travaux s'élève finalement à 179 135 €TTC.





En automne, c'est le Syndicat des Eaux qui a pris le relais et vient de démarrer, pour une durée approximative de six la pose d'une nouvelle semaines, conduite d'eau potable, ainsi que les branchements individuels, dans le dernier tronçon de la rue du Mosselbach. A présent, l'ensemble du réseau d'eau potable du village est remis à neuf. Ces derniers travaux sont évidemment à la charge du Syndicat des Eaux de la région de Saverne.

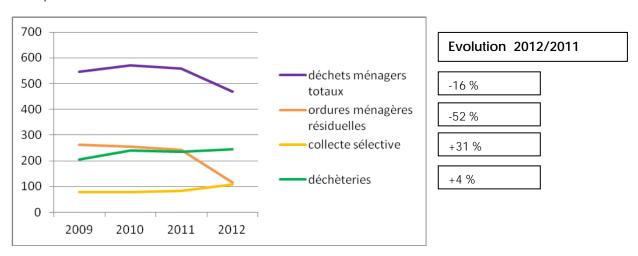
Nouvelles de nos poubelles

1an d'utilisation des poubelles « oranges » à puces

Des quantités de déchets collectés en forte baisse

Les effets de la mise en œuvre de la redevance incitative sont spectaculaires, avec une baisse très forte des ordures ménagères résiduelles (courbe orange) et une augmentation importante du tri sélectif (courbe jaune). Globalement, en comptant les apports en déchèterie (courbe verte), les quantités de déchets produites diminuent (courbe violette). Les efforts de tri et de réduction des déchets des habitants portent leurs fruits. Bravo à vous tous !

Evolution des quantités de déchets collectés en kg / an / habitant sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre.



En 2012, les poubelles orange ont été sorties en moyenne une semaine sur 3, ce qui représente 17 à 18 levées dans l'année.

Des refus de tri en hausse

Près de 20% de refus de tri ont été constatés cette année dans les bacs jaunes! Il faut savoir que ces refus de tri coûtent très cher. Les renvoyer vers l'incinérateur après la chaîne de tri coûte environ 5 fois plus cher que s'ils avaient été collectés dans la poubelle orange et incinérés directement! Les principaux refus de tri sont: ordures ménagères (textiles sanitaires, chaussures, ...), déchets recyclables emballés dans des sacs, emballages ménagers non recyclables (barquettes plastique, polystyrène...).

Le Smictom rappelle quelques règles de bonne conduite concernant les déchets :

- Les dépôts sauvages de déchets sont interdits. Les contrevenants encourent des amendes allant de 150 €à 1500 €dans le cas d'un dépôt à l'aide d'un véhicule.
- Les poubelles oranges doivent être présentées avec le couvercle fermé. Si une poubelle est trop pleine, les sacs en trop seront laissés sur place et l'usager est informé par un autocollant rouge apposé sur la poubelle.

• Des contrôles sur la qualité du tri dans les bacs jaunes sont effectués régulièrement. En cas de nombreuses erreurs, le bac n'est pas collecté et un autocollant vert est apposé sur le bac pour en informer l'usager.

Focus sur la poubelle de tri:

Les erreurs de tri sont un surcoût important pour la collectivité et sources de dysfonctionnements sur les chaînes de tri. C'est pourquoi nos ambassadrices du tri sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur le tri (03 88 02 21 80)



Les sacs poubelles sont interdits dans la poubelle jaune

Un bilan financier à rééquilibrer

Les volumes de bacs attribués se sont révélés largement inférieurs aux prévisions de l'étude préalable. Il en résulte que les tarifs de la redevance incitative appliqués en 2012, initialement prévus selon cette étude, se sont révélés trop bas. Ils n'ont pas permis de couvrir l'ensemble des charges et devront être réévalués en 2013. La principale nouveauté sera l'ajout d'un abonnement annuel de 28 € par poubelle et une réévaluation de la part fixe de 20%. Le tarif des levées supplémentaires reste inchangé. Le maintien des efforts de tri et de réduction par l'ensemble de la population permettra de maintenir le coût moyen de la redevance 2013 en dessous de celui de 2011.

Jeter moins

Le Smictom organise tout au long de l'année des animations sur l'éco-consommation ou le compostage pour vous aider à réduire vos déchets. Le programme est annoncé sur le site internet que nous vous invitons à consulter régulièrement : www.smictomdesaverne.fr. Vous y trouverez aussi un guide de la prévention avec de nombreuses astuces pour réduire vos déchets.

Prochaines conférences dans le cadre du programme local de prévention des déchets :

Ma poubelle déborde, que puis-je faire? Consommer malin, consommer mieux!

Conférence-débat tout public sur la consommation responsable: trucs et astuces pour réduire ses déchets; acheter, utiliser et recycler autrement avant de jeter... tout en faisant des économies! Echanges autour d'initiatives locales et des pratiques de chacun.

⇒ A Marmoutier le 19 février 2013 à 20h, Salle communale (ancienne synagogue)

LE COMPOSTAGE : UNE SECONDE VIE POUR MES BIODECHETS!

- ⇒ A Monswiller, le jeudi 17 janvier à 20 h, Salle Carmin, Centre Intergénérationnel
- ⇒ A Saverne, le mardi 12 mars à 20h, Château des Rohan, salle Lully







La brocante de ASC Brotsch -

Le temps était avec nous...

Christel Hans de THAL nous raconte sa brocante :



météo a prévu de la pluie mais une fois de plus ils se sont trompés. Coup d'œil à l'extérieur : quelques

« Réveil optimiste ; oui la chaîne

Coup d'œil à l'extérieur : quelques nuages gris tout au plus rien de bien méchant.

Un présentoir déballé plus tard : coup au moral, une pluie fine puis de plus en plus forte s'abat sur Thal-Marmoutier et c'est bien parti pour durer, le ciel est fermé.

> Les moins courageux repartent. Les courageux restent au sec dans

leur voiture en espérant que la pluie s'arrête.

Les courageux et téméraires déballent.

Mais qu'on se rassure, les exposants ne sont pas seuls à braver la pluie, il y a aussi des « clients » qui ont sorti parapluie et veste de pluie et les affaires marchent. Puis un coin de ciel bleu et quelques rayons de soleil plus tard les « clients » arpentent les rues de Thal-Marmoutier, en fait il fallait juste leur laisser le temps de faire la grasse matinée!

Le reste de la matinée est relativement calme du point de vue du ciel et les « clients » de plus en plus nombreux sont au rendez-vous. Puis une bonne odeur de barbecue envahit les rues et là, au diable les sandwichs au jambon préparés le matin, rien de tel qu'une bonne saucisse.

Encore une petite averse de ci de là, mais la bonne ambiance a pris le dessus et plus rien ne viendra gâcher cette journée. Retour à la maison, éreintés mais heureux d'avoir vidé la cave ou le grenier, d'avoir récolté un peu d'argent de poche, d'avoir rencontré des gens, mais aussi heureux de voir qu'aussi petit qu'est notre village il est connu et reconnu dans notre belle région.

Merci aux organisateurs et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette journée. »

En effet, ce ne sont pas moins de 1 400 mètres linéaires qui ont été réservés par les exposants pour la 12ème brocante de l'ASC Brotsch (association sportive et culturelle), ce dimanche à Thal-Marmoutier.

Le président Marc Schall, ancien canonnier de l'attaque du club de football du Brotsch incluant les communes de Haegen, Birkenwald, Thal-Marmoutier et Reinhardsmunster, évoluant en D2, s'est félicité de la participation des joueurs, de leurs femmes et des membres du comité sans qui une telle manifestation ne serait possible : «Même si on n'est jamais de trop, la solidarité, qu'elle soit sur le terrain ou lors d'une manifestation quelconque, est la clé de la réussite !» rajoute le président. Et la réussite fut une fois de plus de mise, tant sur le plan de la fréquentation que sur celui d'une organisation sans faille.







Premier Baptême civil



Le Dimanche 12 Août 2012 à 11h00, sous un soleil resplendissant, Le Maire de Thal-Marmoutier, Jean-Claude Distel, a célébré le premier baptême civil de la commune. C'est avec beaucoup d'émotion, de joie et de chaleur que Léonie, Rébecca, Stéphanie SCHOEPF, née le 09 juin 2010, a reçu les mots d'encouragement de M. le Maire autour des valeurs républicaines et citoyennes, rappelant à tous nos rôles de parents et d'éducateurs. Tous les invités ont également été très attentifs aux mots du parrain Louis et de la marraine Rébecca.

Le Parrain Louis:

"... Mais il faut dire que toi ma petite sœur ... 2 ans à peine, et déjà tu parles, tu cours, tu danses, tu chantes, tu es vraiment le bébé le plus extra du monde."

La Marraine Rébecca:

"... Être Marraine, c'est d'abord recevoir un acte d'amour et de confiance de tes parents, être marraine, c'est s'enrichir de cet amour et de cette confiance afin de t'aider à grandir avec équilibre et que le bébé, la petite fille, l'adolescente puis l'adulte que tu deviendras soit véritablement heureuse à chaque étape de ta vie... Qu'est-ce qu'être Marraine? J'ai envie de répondre: être marraine, c'est être là... pour toi"









<u>NDLR</u>: C'est un décret du 20 prairial an II (le 8 juin 1794) qui a institué le baptême civil pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine. Depuis deux siècles, certains gouvernements le remettent au goût du jour et il est toujours célébré aujourd'hui. Le baptême civil est un moyen de donner un (ou des) parrain(s) et marraine(s) à l'enfant.

Le 11 novembre

C'est après la messe, que la clique des Sapeurs Pompiers, la Chorale Ste Cécile, les représentants



des différentes Associations, les membres du Conseil Municipal le Major RITT Jean et l'Adjudant-chef LANGE Jérôme, représentant nos armées, le Directeur du Home St Joseph et la population locale, se sont retrouvés autour du Monument aux Morts et du Maire Jean Claude DISTEL pour commémorer le 94ème anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14/18.

Après lecture du message de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la défense, en charge des Anciens Combattants, il fut procédé à la traditionnelle dépose de la gerbe souvenir. Associés à ce geste symbolique, nos quatre petits Alsaciens locaux, revêtus de leurs authentiques tenues villageoises d'époque, mises à disposition par le groupe folklorique D'Sonnerose de Jetterswiller, donnèrent une réelle dimension émotionnelle à cette cérémonie.

« Dancing Girls and Boys »

125 danseurs et 1200 spectateurs



C'est une salle Jeanne d'Arc transformée en salle de spectacle, le Mille Club servant de vestiaire pour l'occasion, qui a accueilli les « Dancing Girls and Boys » de Westhouse.

Après deux ans de préparation, ce groupe de danse a présenté son spectacle à plus de 1200 spectateurs réunis en trois représentations. Une prestation qui a séduit par sa variété et sa qualité.

Pour la première partie, le spectacle était composé de nombreuses danses sur les tubes pop actuels. Au rythme des Black Eyed Peas, de Katy Perry ou encore de Sheryfa Luna ou LMFAO, les danseuses et danseurs de tout âge, à partir de 5 ans, se sont succédés sur scène.

Trois fois complet:

Le public s'est laissé entraîner rapidement sur les belles chorégraphies dirigées par Stéphanie Reinbold, Caroline Mengus, Aurelie Ney, Laura Steinmetz et Nicolas Pierrot. Des danses entrecoupées des prestations de la chanteuse Barbara Specht et de l'artiste comique locale Efigenie, avec entre autres un sketch désopilant sur son inscription sur Meetic et sa découverte des soirées échangismes.

Après l'entracte, la deuxième partie a permis une découverte des danses à travers le temps. Un spectacle d'une grande richesse qui a ravi un public nombreux durant près de trois heures, les trois représentations des vendredi et samedi soir ainsi que du dimanche aprèsmidi étant complètes.

Un beau succès qui a salué le travail de l'ACESL (association éducative, culturelle, sportive et de loisirs) de Westhouse-Marmoutier, présidée par Didier Charlier, à l'origine du spectacle.



Plus de 40 volontaires, ainsi que de nombreux partenaires se sont mobilisés pour la préparation et le montage ou la gestion de la soirée et de la restauration lors de l'entracte.







Cochonnailles 2012

Saison et tradition font la paire

Une fois de plus, l'Association Salle Jeanne d'Arc, entourée d'une équipe maintenant rôdée à l'organisation de telles manifestations, nous avait conviés à une succulente cochonnaille. L'animation musicale était assurée par l'orchestre TOP 60.

Aux rythmes effrénés des valses, marches, disco se succédèrent les différents plats et s'envolèrent les calories.

L'après-midi s'est prolongée dans la joie et la bonne humeur. Comme toujours, le tirage de la tombola a fait de nombreux gagnants.

Après avoir salué les derniers convives, toute l'équipe, poussée par un élan de satisfaction, s'est remise à pied d'œuvre pour le rangement et le nettoyage de la salle. Un grand Merci à tous les fidèles qui soutiennent ces actions, qu'ils soient de Thal, des environs proches, mais aussi les Strasbourgeois venus très nombreux cette année encore. Quelle meilleure reconnaissance de notre savoir-faire ?





Exposition de fruits



C'est par une très belle journée automnale que l'association des producteurs de fruits de Saverne et environs a tenu son exposition dans la salle des fêtes de Reinhardsmunster le 21 octobre 2012.

Les tables étaient parées de mille pommes avec un décor somptueux.

Les visiteurs, venus nombreux, ont pu découvrir 86 variétés de pommes. Ils ont été charmés par la présence de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui présentait la chouette chevêche.

L'association reconduira cette exposition d'ici deux ans. Monsieur Gnaedig, son président, rappela combien il est vital de préserver la ceinture verte entourant nos villages.





Nouvelles de la Stub



A la Stub on ne s'ennuie pas. En septembre, dès la reprise, les ateliers bricolage démarrent sur les chapeaux de roue

Réussir notre vente de NOEL.....toutes les mains s'affairent et de belles créations s'entassent dans les cartons....en attendant le jour J... puis arrive ce jourça bouge, ça remue pour être fin prêt, nos stands sont bien garnis, les affaires marchent bien et le goûter ravit les petits et les grands.



C'est toujours un bon moment de convivialité et de partage, nous apprécions aussi l'espace dans lequel nous sommes invités pour cette manifestation

MERCI à ceux et à celles qui ont bricolé,

MERCI à toutes les vendeuses et serveuses de café, de thé etc.....

MERCI à tous ceux qui sont venus nous soutenir ...

Foire aux vins





Pour cette première organisation, l'ensemble des acteurs a voulu laisser une image forte sur la capacité d'être à la hauteur de l'évènement.

La mise en place débuta vendredi après-midi et samedi à midi tout était prêt. Pour marquer l'évènement, le maire avait invité des personnalités politiques. Etaient présents M. Patrick HETZEL, Député, M. Jean-Claude WEIL, Conseiller Général, les vice-présidents de la Communauté des Communes de Saverne, le Maire de Saverne, le Président de l'Office de Tourisme de Saverne, ainsi que les maires des communes environnantes.



Dans son discours d'ouverture, Jean-Claude DISTEL releva l'effet pervers de la mondialisation, de la globalisation, de l'explosion des moyens de communication, sur notre course après le temps. Course qui ne nous laisse plus le temps de faire, d'apprécier, de déguster une cuisine saine et goûter un bon vin. Et de constater l'assimilation du vin à d'autres boissons alcoolisées alors qu'il

constitue un patrimoine inestimable, qui s'exporte dans le monde entier. De relever la progression inquiétante de l'obésité qui représente un coût non négligeable pour la société.

Pour inverser cette tendance, il préconise l'éducation du goût et ceci dès le plus jeune âge, devoir qui incombe en premier lieu aux parents. Et de citer quelques propos du célèbre cancérologue David KHAYAT sur le plaisir de boire un bon vin :

« Le vin contribue à rendre la vie belle, on caresse un moment d'histoire. L'homme a domestiqué la vigne, mais le vin a civilisé l'homme. En défendant le vin, je défends un art de vivre. Le vin s'inscrit entre l'amour de la vie et son concubinage avec la mort. Le vin fait partie de mon appétit de vie. Une vie sans bonheur, sans plaisir, est un voyage interminable. »





Et pour conclure, voici quelques remarques glanées au cours de ces deux journées :

- Cette foire, c'est une très bonne initiativeil fallait oser la proposer...BRAVO!

- Avec le dynamisme affiché par votre commune il fallait que l'on vienne faire un tourFélicitations!
- C'est super, nous avons acheté tout le vin pour accompagner les repas de fin d'année!
- Nous sommes très contents de nos achats; il faut refaire l'an prochain !
- Très belle initiative pour un petit village comme le vôtre, il faut continuer sans oublier la gastronomie !
- Nous avons longuement échangé avec les vignerons, ce sont des gens généreux et nous avons passé un agréable moment....c'est à reconduire!
- Nous avons acheté le vin pour les fêtes et même pour en offrir!
- Nous sommes très contents de nos achatsnous reviendrons!
- Bravo pour cette belle organisation, bravo pour la déco, ce fut super!

Et vous, comment avez vous apprécié cette manifestation?







Et un BBC de plus ...



C'est le 1^{er} octobre 2012 que dans le cadre du programme 50 chantiers pionniers de rénovations BBC (Bâtiment Basse Consommation) que la Région Alsace, Electricité de Strasbourg et EDF ont procédé à l'inauguration de 5 nouvelles maisons.

La cérémonie se déroulait chez Christelle Seyller rue des Aubépines à Saverne. Etaient présents : Madame Huguette Zeller, représentant le Président Philippe RICHERT, de M. Bruno Fyot, Délégué régional EDF Alsace et Directeur Général du Groupe ES, M. Bernard BLOCH, Responsable de la Communication d'ES Energie Strasbourg, M. Pierre KAETZEL, Président de la Communauté des Communes de Saverne, M. Stéphane LEYENBERGER, Adjoint au Maire de Saverne, les Maires des Communes concernées, ainsi que les corps de métier et les architectes ayant œuvré à ces chantiers.

Après un rappel sur les enjeux du Grenelle de l'Environnement visant à limiter et même à baisser sensiblement les émissions de gaz à effet de serre, les différents intervenants ont souligné l'impact sur les consommations d'énergie suite aux travaux engagés. En effet la consommation est divisée par 4, voire plus et l'Alsace disposera bientôt d'un parc de 50 maisons individuelles rénovées « basse consommation ». Elle placera notre Région en tête des régions françaises et confortera son avance en matière d'efficacité énergétique.

Notre commune dispose désormais de deux maisons rénovées basse consommation. Après celle de M. et Mme JACOB, c'était autour de Nathalie MUGEL et Arnaud KELLER, rue du Schwabenhof de recevoir le diplôme. Toutes nos félicitations à ce jeune couple de s'être engagé dans cette voie. (voir aussi Thal Infos 30 page 32).

Le Foot et le RSA gagnent le match











Le match? Celui de l'insertion. A l'ASC du Brotsch, on n'imaginait pas avoir un jour deux salariés. Et pourtant, c'est une réalité depuis le mois d'avril 2012. Même si les communes de Haegen et de Thal-Marmoutier assurent la tonte des pelouses des terrains de football, il reste encore énormément de travail qui était effectué par les bénévoles qui d'années en années deviennent de plus en plus rares...

Alors le RSA (Revenu de Solidarité Active) avec 7 heures de travail est arrivé : une aubaine pour l'ASC du Brotsch.

Jean-Marc ROST, originaire de Birkenwald, n'avait plus de travail depuis deux ans. Ouand l'antenne d'Entraide Emploi de Saverne lui a parlé de ce contrat de 7 heures de travail. il était prêt à commencer tout de suite. Aujourd'hui, ce bénéficiaire du RSA entretien les abords des deux terrains. Sa collègue, elle aussi bénéficiaire du RSA inscrite à Entraide Emploi, s'occupe du ménage dans les locaux sur les deux sites. Tous deux travaillent donc 7 heures par semaine à raison de 2 ½ journées et touchent un complément de revenus en plus de leur allocation RSA. Après les premiers contrats de 6 mois, ceux-ci ont été renouvelés pour une nouvelle période prenant fin courant avril 2013. Coût financier pour l'ASC du Brotsch :

72 €par mois et par salarié une fois les aides déduites.

Qui est à l'origine de ce dispositif, et qui le finance ?

Ce dispositif a été mis en œuvre par le Conseil Général du Bas-Rhin, à titre expérimental aux côtés de 16 autres départements. Dans le Bas-Rhin, ce dispositif a été concu comme une nouvelle action d'insertion destinée aux bénéficiaires du RSA éloignés de l'emploi. Ainsi, dans le Bas-Rhin depuis le mois de mai dernier, 110 allocataires du RSA se sont portés volontaires pour s'inscrire dans ce parcours et reprendre progressivement confiance en eux et de gagner en autonomie. Quant au financement du dispositif, il est assuré conjointement par le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Etat à hauteur de 95 % du salaire brut.

Le mot du Président:

« En 2013, l'A.S.C. du BROTSCH B.H.R.T. (Birkenwald, Haegen, Reinhardsmunster et Thal-Marmoutier) fêtera ses 25 années d'existence. Que de temps passé depuis la 1ère assemblée générale organisée le 20 mai 1988 à la salle des fêtes de Reinhardsmunster devant une assistance venue nombreuse.

Tant de projets avaient alors été évoqués, hormis la section football à l'origine du regroupement : la création d'une section théâtrale, de musique et d'autres sections sportives... Mais malheureusement, durant toutes ces années, seule la section « Gym'Form » a vu le jour au sein de l'A.S.C. du BROTSCH. Félicitations à leurs dirigeants pour leur dynamisme.

Les promoteurs du BROTSCH en 1988 souhaitaient obtenir l'adhésion d'autres types d'activités, à l'exemple de l'ASI Avenir en Alsace Bossue, où de nombreuses sections exercent leurs activités sous une seule et même dénomination, disposant par ce biais d'équipements conséquents et adaptés.

Si cet objectif n'a pas été pleinement atteint, nous avons néanmoins toujours été soutenu par nos partenaires et sponsors habituels. Merci à tous. Autre sujet de satisfaction en 2012, l'embauche par la section football de l'ASC du Brotsch de 2 salariés dans la cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI) de 7 heures financés à hauteur de 95 % par le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Etat. Ces deux personnes soulagent les quelques bénévoles du club dans les travaux d'entretien et de nettoyage des deux terrains et club-houses.

En ce qui concerne les manifestations extra-sportives, je citerai chronologiquement :

- le tournoi de belote avec 132 participants à Reinhardsmunster et ceci malgré la neige,
- le tournoi de belote interne avec 44 joueurs au club-house de Thal-Marmoutier,
- le feu de la St Jean avec l'aide précieuse des ouvriers municipaux de Thal-Marmoutier. Le thème de cette année symbolisait les jeux olympiques de Londres, un bûcher original évoquant le Tower-Bridge avait été érigé. Une fois de plus et comme chaque année, le brasier a su émerveiller les nombreux spectateurs,
- la brocante de Thal-Marmoutier comptant plus de 180 exposants qui a drainé la foule et ce en dépit d'une météo capricieuse en début de matinée,
- le tournoi de football doté du challenge « Restaurant au Bain » à Haegen avec la victoire de l'équipe de l'ASC du Brotsch,
- le dîner dansant à Reinhardsmunster qui malheureusement cette année n'a pas eu le succès escompté.

Au niveau des travaux, la toiture du club-house de Thal-Marmoutier a été entièrement refaite ainsi que le bardage de la façade ouest. Merci aux membres du club qui se sont attelés à cette délicate mission.

Enfin sur le plan sportif, les bilans sont satisfaisants. Les équipes de jeunes ont fait de brillants résultats grâce aux éducateurs qui les encadrent; certaines équipes ont démontré leurs talents outre-Rhin lors de tournois internationaux. Les seniors de l'équipe 1 ont fait une bonne saison, alors que l'équipe seconde a été rétrogradée en division inférieure. De jeunes joueurs sont venus renforcer nos effectifs et cette nouvelle saison s'annonce encourageante. Pour la saison 2012/2013, l'ASC du Brotsch a engagé 8 équipes dont pour la première fois une équipe de vétérans dont les débuts sont prometteurs. L'effectif pour la saison est de 140 licenciés dont 80 jeunes et 4 arbitres.

Sur ces quelques mots, au nom du comité, des joueurs et de moi-même, nous vous souhaitons à tous, villageois et fidèles supporters, une Bonne et Heureuse Année 2013. »



Pour la 3ème année consécutive,

la section Gym'Form de l'ASC BROTSCH est heureuse de vous accueillir en séances de gym d'entretien, de musculation et de résistance dans les villages de HAEGEN, THAL-MARMOUTIER et REINHARDSMUNSTER. Nouveauté cette année, des séances de gym douce ont lieu à SAINT-GALL. Nous vous proposons:

- 3 fois par semaine des exercices de cardio training, de renforcement musculaire de tonicité et de stretching (tous les lundi soir de 20h à 21h à la salle des fêtes de Haegen, tous les mardi soir de 20h à 21h à la salle des fêtes de Reinhardsmunster, et tous les mercredi soir de 20h à 21h à la salle Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier).
- un encadrement à des exercices de musculation résistance et de TBC tous les mardi soir de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de Haegen.
- une heure de gym douce tous les mercredi après-midi de 14h à 15h à l'ancienne école primaire de Saint-Gall.

Si vous souhaitez nous rejoindre, même en cours de saison, tous les pratiquants de la section ainsi que les membres du comité auront plaisir à vous accueillir pour partager une expérience sportive dans une ambiance conviviale et dynamique, dirigée par une animatrice diplômée.

L'ensemble du comité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2013.

Laurent LOZITO, Président de la section Gym'Form de l'ASC BROTSCH.

Pour tous renseignements nous contacter :

Marielle: 06.83.63.83.99 Email: laurent.lozito@orange.fr

BADMINTON CLUB DE THAL

SAISON 2012/2013

Le badminton Club de Thal souhaite une très bonne année 2013 aux Thalois.

Cette saison, le club de Thal vise la montée en Régionale 1, ce qui serait un véritable exploit pour notre village et qui ferait du BC Thal une des meilleures équipes d'Alsace. En effet, les 2 premières équipes du classement monteront directement en régionale 1. Autant dire que le match retour contre Riedisheim a Thal sera primordial ; en effet, Staffelfelden - Bollwiller semble hors de portée.

Voici le calendrier et le classement de l'équipe une de Thal après 5 journées de compétition. Vous êtes cordialement invités à assister à des matchs de haut niveau et à encourager l'équipe :

Thal – Bischwiller Ostwald2 – Thal Mundolsheim2 – Thal Thal – Volant 3 frontières2 Mulhouse – Thal	14/12/2012 11/01/2013 25/01/2013 08/02/2013 08/03/2013	01/2013		5	7	1 1 0	2	0
Thal – Riedisheim Thal – Staffelfelden	15/03/2013 22/03/2013	5 Bischwiller Badminton Club (BBC)	10	5	2	1	2	0
Bischwiller – Thal	05/04/2013	6 Volant des 3 Frontières 3 (V3F3) 7 Badminton Club Mulhouse 1 (BCM 1)			2			
Thal – Ostwald2	12/04/2013	8 Mundolsheim Badminton Club 2 (MBC 2)	5	5	0	0	5	0

Et si vous souhaitez passer un agréable moment en notre compagnie inscrivez vous dès à présent à notre soirée moules frites du 02 mars 2012.

Si vous êtes en manque de mouvement, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre à l'un de nos créneaux d'entraînement.





Le mot des pompiers

Chers Thaloises et Thalois.

J'aimerais terminer cette année 2012 sur une bonne note. Nos interventions locales sont en légère diminution par rapport à 2011. La plus grande part de nos interventions concerne toujours le secours à la personne.

Notre section vient d'intégrer deux jeunes pompiers qui sont devenus opérationnels après avoir effectué leur dernière formation avec succès. Félicitations aux nouvelles recrues GRABER Maxime et GRABER Gautier.

Quant à BAUMERT XAVIER, il commence sa formation initiale.

J'aimerais aussi remercier l'effectif actuel pour leur courage et leur motivation à assurer un service qui me paraît indispensable dans nos communes pour veiller à la sécurité de tous. Je les remercie d'autant plus que les conditions actuelles ne sont pas optimales en ce qui concerne les locaux et du fait que notre véhicule passera encore un hiver au gré des intempéries.

Notre section compte 3 médaillés :

MULLER Jean-ClaudeOBERLE Jean-Louis

- WECKEL Rémy

médaille d'or pour 30 ans de service médaille d'argent pour 20 ans de service médaille d'argent pour 20 ans de service

Félicitations à eux.





Pour conclure, je remercie les habitants pour leur accueil lors de notre passage avec les calendriers.

Joyeux Noël et Bonne Année 2013 vous souhaite la section de THAL-HAEGEN

Le chef de section : Fabien DENTEL











REJOIGNEZ LES ACTEURS DU SECOURS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

UN ENGAGEMENT CITOYEN...

Parallèlement à son activité professionnelle ou à ses études, le sapeurpompier volontaire exerce des missions incombant aux services d'incendie et de secours.

Il s'engage pour une période de 5 ans renouvelable. L'activité de sapeur-pompier volontaire est indemnisée par des vacations horaires dont le taux varie en fonction du grade et de l'activité.

Les conditions d'accès

- Être âgé de 16 à 55 ans
- Jouir de ses droits civiques
- Répondre aux conditions physiques et médicales exigées
- s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion, responsabilité et assiduité

D'autres conditions seront précisées lors de la demande d'engagement (service national, lieu de résidence...).

La formation

Le premier engagement comprend une période probatoire (1 an minimum / 3 ans maximum) permettant l'acquisition de la formation initiale.

Il s'agit d'une formation adaptée aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires et nécessaire à leur accomplissement. Tout au long de sa carrière, le SPV devra suivre une formation permettant le maintien de ses de ses compétences et son adaptation aux différentes fonctions.



Unité territoriale de Saverne 21 rue de l'Orangerie 67700 SAVERNE 03 88 91 27 22 ut.saverne@sdis67.com

LE SDIS 67 EN CHIFFRES

630 professionnels
5400 volontaires
125 personnels administratifs
et techniques
60 000 interventions par an
300 centres d'incendie et de
secours

1200 véhicules

Plus d'informations sur www.sdis67.com







Il était une fois, un acte solidaire, *LE DON DU SANG*

Entre l'homme malade, isolé, tourmenté entre espoirs et souffrances, la vie inscrit une marque d'humanité : le **DON DU SANG.**

« Donner un peu de son sang est un acte solidaire, généreux et responsable qui permet de soigner des milliers de malades chaque année! »

Les collectes organisées au courant de cette année nous ont permis d'accueillir 114 donneurs et l'engagement de 2 jeunes pour un premier don. Parmi les dons, 60 venaient de Haegen, 39 de Thal-Marmoutier, 9 de Marmoutier et 6 de Saverne.

Au nom des malades, **MERCI** à tous les donneurs ainsi qu'à nos deux communes de Haegen et de Thal-Marmoutier pour leur soutien financier.





BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013

Les responsables : Laurent et Michèle KIRBILLER - Anny LANG, et leurs aides : Nelly MORGENTHALER - Monique RAUNER





Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain, c'est pourquoi je me rendrai aux prochaines collectes organisées à la salle des fêtes de Haegen les :



- Jeudi 14 février 2013
- Mercredi 12 juin 2013
- Jeudi 17 octobre 2013



La Bibliothèque repart en voyage :

Les « Soirées Voyage » reprennent...

La bibliothèque de Thal vous invite à vous évader pour des destinations plus ou moins proches, de janvier à mars, lors de trois nouvelles projections.

Vous pouvez, dès à présent, vous réserver les vendredi soirs à 20 heures au Mille-Club:





Le 11 janvier, Jean Marie et Edith FREUND nous emmèneront à pied

« Sur les chemins de St Jacques de Compostelle »

Le 1^{er} février, avec François et Danièle CENKY, le dépaysement sera complet. C'est en 4x4 qu'ils nous feront découvrir

« Parfum d'Arabie-Sultanat d'Oman »











le 8 mars, Rémy et Danièle LEHMANN clôtureront la saison.
Sous l'eau, à pied et en voiture, sur une note portugaise :

« La Mer de Cortès, Lisbonne, Madère »

Des ouvrages en lien avec les destinations projetées seront à votre disposition lors de cette soirée et pourront être empruntés.

La bibliothèque vous propose aussi un grand choix de livres jeunes et adultes et s'enrichit chaque année de nouveautés. (La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires de Noël)

Toute l'équipe vous souhaite une **Bonne et Heureuse Année 2013.**

Tél: 03 88 71 15 11

Mail: bibliothal@orange.fr



Heures d'ouverture:

-mercredi de 16h à 18h -jeudi de 16h à 18h30

Possibilité de consulter **le catalogue en ligne** de la Biliothèque Déparlementale du Bas-Rhin sur le site de la BDBR puis de réserver les livres souhaités à la **bibliothèque de THAL**

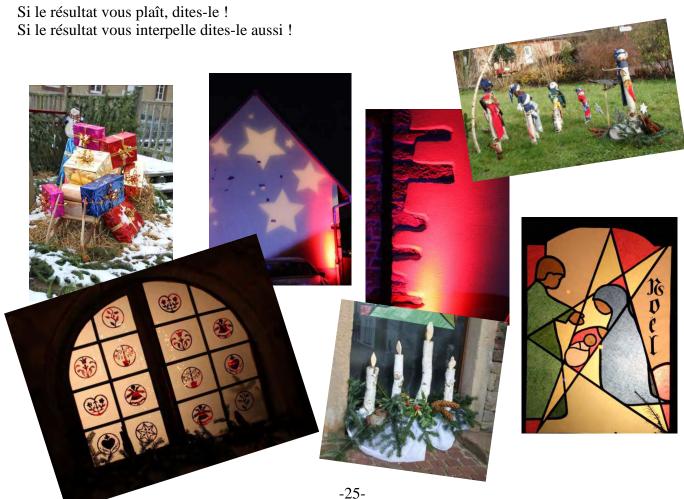
Décoration de NOEL



Les fêtes de fin d'année approchent et les habitants sont toujours impatients de découvrir les décorations de NOEL dans leur village ...

Cette année, nous souhaitions encore embellir un peu plus notre commune. Alors on rassemble les idées, on donne les moyens aux personnes qui se proposent de faireet depuis le début du mois beaucoup de petites mains se sont activées pour finir cette décoration dans les meilleurs délais

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette décoration très variée !



La balsamine



Tu la connais cette plante? Elle est nouvelle cette plante? Ça se mange? Ça se cultive? On en fait quoi de cette plante? Est ce une plante invasive?



Il suffit de se promener le long des ruisseaux pour constater qu'elle s'épanouie bien en ayant les pieds dans l'eau! Cette plante atteint rapidement 2m de haut et par conséquent étouffe toutes les autres plantessa fleur est belle....

Doit on limiter sa prolifération ? Qu'en pensent les abeilles en quête de pollen ?

Et voici les informations d'un spécialiste du Parc Régional des Vosges du Nord :

« La Balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle qui prend certes la place momentanément sur des zones mises à nu perturbant ainsi la succession végétale naturelle. Cependant le seul problème de cette plante est qu'elle se surajoute au cortège en place, sans éliminer les plantes autochtones. Les travaux de suivi des invasives faite par le parc des Vosges du nord ont permis de déterminer que cette plante est facile à limiter par fauche successive, mais que le fait que la balsamine ne perturbe pas de façon irrémédiable les milieux humides, il n'est pas utile de la combattre.

De ce fait nous n'avons pas développé de programme de lutte contre cette plante, car elle est éminemment moins problématique que la renouée du Japon. »





Bonne Année 2013

Les trésors de la Birstenmatt

Elisabeth KEMPF nous sensibilise aux beautés naturelles de notre environnement :



Parmi bien d'autres trésors, la commune de Thal-Marmoutier possède un véritable joyau avec les prés humides de la « Birstenmatt ».

On y accède par un joli pont qui enjambe le Mosselbach. Une fois franchi le portillon, on découvre, par une belle journée de printemps par exemple, un véritable paradis de fleurs et de verdure : une grande étendue de prairies humides fleuries, entourées partiellement de forêts, avec en

toile de fond les contreforts des Vosges et du Haut-Barr, du Géroldseck et du Brotschberg, et plus près, les collines de l'Oderberg et du Rotenberg.

Cet endroit merveilleux, d'une richesse floristique et faunistique remarquable, mérite d'être préservé.

Ces prairies humides sont des surfaces herbeuses présentes en général à proximité des cours d'eau. Elles sont alimentées par les nappes alluviales et par les crues des rivières. La fréquence et la durée des inondations déterminent en grande partie le type de végétation.

Il est en effet établi que les prairies humides semi-naturelles offrent une diversité biologique de grande importance avec des espèces rares voire très rares. Les pratiques extensives très anciennes, la fauche ou le pâturage, sans apport d'engrais ni d'amendements, ont permis le développement de groupements végétaux originaux avec un nombre important d'espèces peu fréquentes. Ces prairies sauvages peuvent abriter plusieurs centaines d'espèces de plantes par hectare, mais restent toutefois très fragiles.

L'abondance et la diversité des floraisons contribuent à attirer un grand nombre d'insectes dont le rôle dans la pollinisation des fleurs est primordial. On observe en particulier la présence de plusieurs espèces de papillons inféodés à des plantes-hôtes typiques

de ces zones humides. Le sous-sol est également riche d'invertébrés sédentaires ou de passage, tributaires des inondations périodiques.

La faune est bien représentée, des plus petits comme la souris naine, la musaraigne et les batraciens jusqu'aux grands ongulés tels les chevreuils.

Ce sont également des lieux de prédilection pour la reproduction des oiseaux et on pourrait s'attendre à observer des courlis



cendrés et des vanneaux huppés qui recherchent de grandes étendues humides gérées de manière naturelle.



Dans ces prés humides se développent de nombreuses plantes hygrophiles: différentes espèces de graminées et de laîches ainsi que des plantes à fleurs aux couleurs vives telles la salicaire, le silène fleur de coucou, le rhinanthe, plusieurs espèces d'orchidées ainsi que l'odorante reine des prés. Aux abords de la prairie, l'iris jaune côtoie la viorne obier, le houblon et autres fougères. Des visites répétées au cours de l'année permettraient de

mieux cerner les particularités floristiques de la Birstenmatt.

L'intérêt écologique de cette zone est donc indiscutable : les prairies humides jouent un rôle déterminant dans la gestion de la ressource en eau. Elles étalent les crues et ralentissent les flux vers les vallées en stockant puis en restituant l'eau progressivement. Elles jouent également un rôle d'épuration en piégeant des éléments polluants et en libérant ainsi des eaux de bonne qualité.



Les prairies comme celle de la Birstenmatt demandent une gestion peu intensive. Pour en conserver la richesse, il est primordial de ne pas perturber la circulation de l'eau par des drainages ni d'utiliser de fertilisants car l'intensification des pratiques agricoles est responsable d'une diminution importante de la diversité végétale. Il est important également d'éviter labours et semis destructeurs pour la végétation existante et de préserver de

grandes parcelles contigües pour que la gestion de la ressource en eau soit efficace.

La pratique de l'élevage est indispensable : la végétation est modifiée par le pâturage et la fauche, ce qui permet de préserver la diversité végétale de la prairie, d'éviter son embroussaillement et d'améliorer ses qualités fourragères.

Les agriculteurs et les habitants de Thal-Marmoutier des siècles passés ont façonné et entretenu cet environnement admirable de la Birstenmatt. Sachons-le préserver et le léguer intact aux générations futures.





Adoptez les bons gestes JE NE JETTE PAS "TOUT À L'ÉGOUT"

Si le réseau d'assainissement est communément appelé « tout à l'égout », il n'est pas pour autant destiné à « tout » recevoir. Il est fait pour recevoir les eaux sales à épurer, mais surtout pas les déchets! Si la composition des eaux usées est altérée, le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations

d'épuration n'est plus garanti et par voie de conséquence la dépollution des eaux perturbée. Nous devons donc veiller à jeter les bons produits au bon endroit. Pour cela, voici une liste de produits qui doivent IMPERATIVEMENT être déposés dans les poubelles, déchetteries ou pharmacies.

TYPES DE PRODUITS DO LES JETER DO CONSÉQUENCES



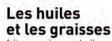
Épluchures

fruits et légumes

Les substances chimiques

peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures

Les médicaments



friture, cuisson, huile de vidange...

Les objets solides

les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.

Compostage, déchets ménagers

Déchetterie

Pharmacie

Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.

Perturbations sur le fonctionnement

Coûts de traitement superflus.

des stations d'épuration.

Déchetterie I

Diminution des performances des stations d'épuration.

Poubelles, déchetterie

Obstruction, détériorations des pompes et autres équipements électromécaniques, ayant un impact sur le coût de l'assainissement et sur la fiabilité/continuité de l'épuration.



LES LINGETTES, UN VÉRITABLE FLÉAU!

Les lingettes sont souvent dites «
biodégradables », en réalité elles ne
le sont pas si vous les jetez au réseau
d'assainissement. Jetées dans les
toilettes, elles causent de sérieux
dysfonctionnements dans les stations de
pompage et d'épuration : elles bouchent
et détériorent les pompes de relèvement,
obstruent les grilles des stations
d'épuration, sont parfois à l'origine de
pannes importantes et participent à

la pollution des ruisseaux, rivières et nappes phréatiques. Ces conséquences augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

À SAVOIR : Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que l'utilisation d'un détergent en flacon et des chiffons!



Les « mannalas » de la St. Nicolas

par les petits et les grands de la maternelle













Nous avons commencé par préparer les ingrédients, puis les ustensiles.

1. Nous avons mélangé la levure, le lait, le sucre, l'œuf.











- 2. Dans un saladier, nous avons mis la farine, le sel et le beurre. Ensuite nous avons ajouté la préparation et pétri la pâte avec les mains !
- 3. Une fois que la pâte a levé, il faut l'étaler et découper des bonhommes avec l'emporte pièce ou les façonner à la main.









- 5. Il nous restait à décorer notre « mannala » avant et après la cuisson.
- 5 Et voilà!





Une semaine particulière au CP:

Lundi 15 octobre, les enfants du CP ont pris le chemin de la Hoube pour une semaine de danse et de chant.



« A nous l'aventure ! Pour la plupart d'entre nous c'était la première fois que nous quittions notre famille pour un temps aussi long ! »





Le séjour était financé par les parents, avec une participation du SIVU Haegothal et du Conseil Général.

Etat Civil 2012

Naissance:

➤ Adèle née le 02/01/2012 fille de WAGNER Pascal et FAKLER Véronique



Décès:

Martin SCHALK -66ans	30/12/2011
Lucien BAECHEL -71ans	06/04
Christophe JILLI -32ans-	02/06
Philippe SUTRELL -46ans	03/06
➤ Lucie DENTEL née RUBERT-90ans	07/08

Mariages

\triangleright	Gilles JACOBS et Annick LORENTZ	14/04
\triangleright	Yannick RAUSCHER et Samantha DENTEL	21/04
	Christophe SCHERER et Anne SAGET	15/09

Nos grands anniversaires

Mme	WALTER	Marie	96
Mme	VOLKRINGER	Louise	96
M.	KUHN	Charles	92
Sœur	Marie Gabriele		91
Mme	OBERLE	Georgette	90
Sœur	Marie Anne		90
Mme	DISTEL	Louise	89
Mme	BRILL	Georgette	89
M.	SCHER	André	88
Mme	DISTEL	Lucie	88
Mme	RABOT	Paulette	87
Mme	HUY	Marie Jeanne	87
M.	OBERLE	Joseph	86
Mme	OBERLE	Marie Louise	86
M.	FLEISCHMANN	Alfred	86
Sœur	Myriam		86
Mme	OBERLE	Louise	86
M.	HAMBURGER	Lucien	86
Mme	JULLIEN	Michèle	86
Sœur	Marie Adelphe		85
Sœur	Marie Simone		84
M.	FLECKSTEINER	Pierre	84
Mme	MOCKEL	Irène	84
M.	OSTERTAG	Gilbert	84
Mme	HAMBURGER	Marie Louise	83
Mme 1	DISTEL	Madeleine	83
Mme	HUBER	Marie Jeanne	83

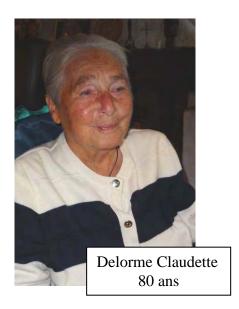






Mme	SACHS	Odile	83
Sœur	Marie Aimée		83
M.	WALTHER	Georges	83
M.	MULLER	Jean Pierre	83
Sœur	Marie Alphonse		83
Sœur	Marie Blandine		82
M.	KALCK	René	82
Mme	CREUTZMEYER	M. Jeanne	82
Mme	DESPONTS	M. Thérèse	82
			82
Mme	LUDWIG	M. Thérèse	
M.	LERCH	Charles	82
M.	WETTA	André	82
Mme	LERCH	Alice	81
M.	HOPFNER	Robert	81
Sœur	Marie-Geneviève		80
M.	LAUGEL	Lucien	80
Mme	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	80
Mme	DELORME	Claudette	80
M.	MEYER	Claude	80
Mme	MULLER	Thérèse	80
M.	BRILL	André	79
M.	ZUBER	Gérard	79
Mme		Aline	79
Soeur			79
Sœur	Marie Lucie		79
M.	HOPFNER	Joseph	79
Mme	JUNG	Cécile	79
M.	EHRMANN	Jean Marie	78
Mme	HOPFNER	Lucie	78
Mme	HERTSCHUH	M. Madeleine	78
Mme	BRILL	Marie Louise	78
M.	FETTIG	Roland	78
M.	HERTSCHUH	Antoine	78
Mme	LUX	Joséphine	78
Mme	SCHNEIDER	Lucienne	78
M.	TROESCH	Jean Louis	78
Mme	FETTIG	Suzanne	78
M.	VELTEN	Gérard	78
Mme	MEYER	Renée	78
M.	WETTA	Auguste	77
Mme	WETTA	Marie Louise	77
Mme	ZUBER	Bernadette	77
Mme	LAUGEL	Marie	77
M.	ROTH	Ernest	77
M.	KANY	Marcel	77
M.	FUGIER	Gabriel	76
Mme	UHRING	M. Madeleine	
Soeur	Marie Céline	1.1. Iriudololilo	76
Mme	TESSIER	Nicole	76
M.	HERTSCHUH	Pierre	76
M.	KIRBILLER	André	76
Sœur	Angèle Marie	_	76
M.	SCHWARTZ	Raymond	75
Mme	EHRMANN	Marthe	75







M.	JEHL	Gilbert	75
Mme	HOPFNER	M. Antoinette	75
Mme	ROTH	Thila	75
Mme	KANY	Marie Rose	75
Mme	LUX	Lydia	74
Mme	BRILL	M. Thérèse	74
Sœur	Marie Madeleine		74
Mme	WETTA	Yvonne	74
M.	DREYER	Gabriel	74
M.	KOEHLER	Charles	74
Mme	HERTSCHUH	Lucie	73
Sœur	Marie Claudine		73
M.	WALTER	Fernand	73
M.	SCHOEPF	Antoine	73
Mme	STORCK	Alice	73
M.	GRIENENBERGER	Bernard	73
M.	HOFF J	Jean Louis	73
Mme	KALCK	M. Thérèse	73
Mme	GRIENENBERGER	Clotilde	72
Mme	MORGENTHALER	Marie Cécile	72
M.	ALTMEYER	Alfred	72
M.	SUHR	Ernest	72
Mme	FUGIER	Micheline	72
Mme	DREYER	M. Elisabeth	72
Mme	VELTEN	Lucie	72
Mme	KOEHLER	Marie	71
Mme	KIRBILLER	Mathilde	71
Mme	SUHR	Anny	71
M.	BARTHELME	Gérard	71
Mme	OSTERTAG	Lilly	70
Sœur	Marie Thérèse		70
Mme	RITT	M. Madeleine	70
M.	BAECHEL	Florent	70
M.	OBERLE	Ernest	70
Mme	JEHL	M. Louise	70
Mme	RITZENTHALER	Marlène	70
Mme	ALTMEYER	Suzanne	70
M.	LOTZ	Pierre	70
M.	SCHNEIDER	Alfred	70





Pompiers et théâtre alsacien

Fidèles à la tradition, l'Amicale des Sapeurs Pompiers a convié la troupe de Steinbourg pour une soirée de détente, de joie, de bonne humeur et de rires. Cette année elle nous a fait oublier tous nos tracas en présentant « D'r Ledige Baüplatz »



Infos en vrac

Ouverture de la mairie :



L'accueil du public a lieu les lundis et jeudis de 18h à 20h (sauf les jeudis 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin 2013 : ouverture de 16h à 18h)

Fermeture de fin d'année :

La mairie sera fermée du 21 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclus.

Inscription sur la liste électorale : Permanence le 31 décembre 2012 de 9h à 11h

Nouveaux arrivants:

Les nouveaux arrivants sont invités à effectuer les formalités d'inscription en mairie.



Le marché hebdomadaire :

Il est toujours d'actualité. Soutenons, par nos achats, nos fidèles commerçants qui, malgré une météo peu propice, continuent à être au rendez-vous tous les mardis soirs devant la Salle Jeanne d'Arc à partir de 16h jusqu'à 19h30.

Passage du ramoneur :

Le ramoneur sera de passage à partir du 3 janvier 2013 sur Thal-Marmoutier, pendant une semaine. Les personnes absentes de leur domicile pendant la journée, peuvent prendre rendez-vous dès le début de la tournée.

Ramonage Alsace-Nord: JL & C Kauffenstein Tél: 03 88 91 66 72

Autorisation de sortie du territoire :

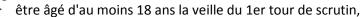
A compter du 1^{er} janvier 2013, les « autorisations de sortie du territoire » individuelles ou collectives sont supprimées.

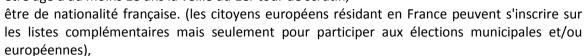
Donc à partir du 1^{er} janvier prochain, les mineurs non accompagnés par leurs parents pourront sortir du territoire français avec une carte nationale d'identité ou un passeport.

Mise à jour de la liste électorale

INSCRIPTION:

Si vous venez d'emménager dans la commune, <u>vous pouvez vous inscrire</u> sur la liste électorale si vous remplissez les conditions suivantes :





jouir de ses droits civils et politiques.

- Les formalités sont à effectuer en mairie avant le 31 décembre 2012 pendant les heures d'ouverture au public soit les lundis et jeudis de 18 h à 20h.
- La mairie sera exceptionnellement ouverte le 31/12 de 9h à 11h

Pièces à fournir :

1. pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.

2. justificatif de domicile

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- > S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- ➤ Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

RADIATION:

<u>Vous ne pouvez pas rester inscrits</u> sur la liste électorale de la commune de Thal-Marmoutier si vous quittez la commune (*y compris les enfants qui quittent le foyer des parents !*) sauf si :

- vous êtes assujetti aux impôts locaux de la commune depuis au moins 5 ans,
- > vous êtes assujetti à résidence obligatoire dans la commune en tant que fonctionnaire public N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune de résidence!

Enquête « conditions de travail »:

L'INSEE réalise, entre octobre 2012 et février 2013, une enquête sur les conditions de travail. L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE, Mme Corinne TOUSSAINT chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Rester chez soi en toute sécurité :





C'est possible, pas cher et facile et ceci dans un environnement confortable, même quand on vieillit!

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80 %!). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'aînés, etc.

Conseil Général du Bas-Rhin – Direction de l'habitat : logement@cg67.fr
Amandine STEINSOULTZ - 03.69.33.24.77
Sophie WACKENHEIM - 03.69.33.24.78



après

Chercher un logement :

Vous êtes à la recherche d'un logement dans le parc locatif privé ? Vous aimeriez être soutenu dans votre recherche ? Alors demandez le au bureau d'accès au logement.

VOUS HABITEZ a SAVERVE et ENVIRONS?

RENDEZ-VOUS À

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 16 rue du Zornhoff / 67700 SAVERNE Tél. 03 88 02 13 13 / Fax : 03 88 02 24 42 Mél : espacelogementEE@orange.fr

Lundi de 13h30 à 17h30 Mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

POUR QUI?

FUTURS LOCATAIRES

Vous avez besoin d'aide pour :

- → Vous orienter et vous accompagner dans la recherche d'un logement ?
- → Vous conseiller dans la relation avec votre futur propriétaire ?

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Vous louez un logement ?

- → Quels sont les dispositifs
- de garantie locative ?

→ Quelles réponses me sont apportées en cas de difficultés ?

Valorisation du patrimoine :



Amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage! Ne passez pas à côté, le Conseil Général peut peut-être vous aider.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez- le par téléphone ou choisissez de le rencontrer lors des nombreuses permanences (planning des permanences sur www.bas-rhin.fr (rubrique: Habitat et Logement / Vous êtes propriétaires) :

<u>Territoire du SCOT de l'Alsace Bossue et du SCOT de la Région de Saverne</u> URBAM Conseil

Tel: 03.29.64.45.16. Mail: pig67@urbam.fr Maison du Conseil Général de Saverne

1 route de Maennolsheim à Saverne

Permanences tous les 1^{ers} et ^{3èmes} jeudis du mois de 10h30 à 12h

🖃 : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

② : 03.88.91.20.87 - □ : 03.88.91.20.87 - ② : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



CALENDRIER 2013



DATES	MANITESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
06 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
11 Janvier	Soirée Voyage « Sur les Chemins de St Jacques de Compostelle »	La bibliothèque	Mille-Club
27 janvier	Tournoi de belote	ASC Brotsch	Reinhardsmunster
1er février	Soirée voyage « Au pays d'Oman »	La bibliothèque	Mille-Club
14 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
23 février	Tournoi de belote	ASC Brotsch	Club house de Thal
02 mars	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
08 mars	Soirée voyage « Lisbonne, Mer de Cortès, Madère »	La bibliothèque	Mille-Club
24 mars	Couscous Royal	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
07 avril	Référendum « Alsace »	Mairie	Mille-Club
14 avril	Fête des Aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
18 mai	Loto du 2 ^{ème} anniversaire	ASC Brotsch	à définir
12 Juin	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
22 Juin	Feu de la Saint Jean	ASC Brotsch	Stade Thal
30 juin	Fête patronale et vente de pâtisserie	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle annexe à l'église
14 Juillet	Brocante	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 Juillet	Feu d'artifice bal populaire	Badminton	Salle Jeanne d'Arc
17 Octobre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
17 Novembre.	Cochonnailles	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
24 novembre	Vente de Noël	Gungelstub	Home St Joseph
30 Novembre 1 ^{er} Décembre	Salon du vin et de la gastronomie	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc



Joyeuses Fêtes





Les enfants du RPI fêtent Noël



Nos 120 écoliers furent conviés ce mardi à la fête de Noël du RPI Haegothal. Celle-ci eut lieu en la salle Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier et eu la particularité d'accueillir, pour l'occasion, le Totem Théâtre originaire d'Orbey. Ce dernier aborda, de façon ludique et burlesque, la fuite en Égypte avant de dépeindre aux jeunes spectateurs sa vision de l'antre du Père Noël. A l'issue du spectacle, un goûter préparé par des parents fut servi avant l'arrivée tant attendue de la «star» : le Papa Noël qui distribua ses traditionnelles friandises. Pour clôturer les festivités, les écoliers ont pu s'essayer à diverses activités récréatives.

Regards sur la crèche de l'église

C'est une équipe de bénévoles, avec Sœur Monique à la décoration, qui, tous les ans, met en place une belle crèche dans notre église St. Pierre et Paul. Elle permet à tout un chacun de se recueillir et de revivre la nativité.















vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2013



